

**Mardi 24
mars en
l'an de
grâce
2026**

 **IUT DE
VILLETANEUSE**

> Salle T 204
> 9h00 / 18h00

Colloque

B.A.V. N° 10

Bulletin Annuel de Villetaneuse

L'ERREUR

Direction scientifique : Franck Laffaille

J. Belhadj : Le contrôle de l'erreur grossière de l'administration

A. Cammilleri : L'air heure

N. Clinchamps : Le Sénat, erreur démocratique ?

G. Coinu : Forme de gouvernement régional, principe de légalité stricte en matière de sanctions administratives punitives et transparence des dépenses électorales : erreurs d'interprétation

A. Coutant : L'erreur judiciaire, réalité et fiction(s)

M. Decaux : Les recours en rectification d'erreur matérielle et les coquilles du juge administratif

A. Deffenu : Les mauvaises réformes constitutionnelles. Erreurs de méthode et de contenu

G. Demuro : Démocratie, erreur et hallucination algorithmique

J. de Saint Sernin : L'erreur manifeste d'appréciation dans la jurisprudence du Conseil constitutionnel

F.-X. Fort : L'erreur du fonctionnaire

D. Guével : Les erreurs de traduction sources de fantasmes

S. Husser : L'erreur sur la personne en droit pénal

F. Laffaille : Le crime, la faute, l'erreur (de Napoléon). Histoire d'un procès et d'une exécution (du Duc d'Enghien)

A. Levasseur : Erreurs politiques et mouvements administratifs sous la IIIe République. L'ascension de Georges Maringer, qui fut président de section au Conseil d'Etat (1890-1905)

P.-Y. Monjal : L'erreur dans la jurisprudence de la CJUE

E. M. Sadio : L'erreur normative : le décalage de la loi fondamentale face au contexte africain dans la transplantation des modèles constitutionnels français en Afrique noire